

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2016/0360B(COD) codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Règlement sur les exigences de fonds propres: dispositions transitoires visant à atténuer les incidences de l'introduction de la norme IFRS 9 sur les fonds propres et le traitement des grands risques en ce qui concerne certaines expositions du secteur public libellées en monnaies non nationales des États membres</p> <p>Modification Règlement (EU) No 575/2013 2011/0202(COD)</p> <p>Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p> <p>Priorités législatives Déclaration commune 2017 Déclaration commune 2018-19</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0360B(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement (EU) No 575/2013 2011/0202(COD)
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/10002